



EN LIGNE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES SECTORIELS DE COMPÉTENCES (SSB) DE NOUVELLE GÉNÉRATION

CONCEVOIR ET RENFORCER LES APPROCHES SECTORIELLES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

5 – 30 OCTOBRE 2026

 4 SEMAINES, 30 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

DE QUOI TRAITE CE COURS ?

Les organismes sectoriels de compétences (SSB, selon l'acronyme anglais) — également désignés, selon les pays, comme conseils sectoriels des compétences, conseils de l'emploi et des compétences ou sous d'autres appellations — constituent une réponse de politique publique largement utilisée à l'échelle internationale pour rapprocher les besoins du marché du travail et le système de développement des compétences au niveau sectoriel. Ils réunissent employeurs, travailleurs, pouvoirs publics et établissements d'enseignement et de formation autour de données probantes et de priorités communes, afin d'améliorer l'adéquation des compétences et l'employabilité.

Les pratiques émergentes à l'échelle mondiale révèlent désormais un changement de paradigme dans les mandats des SSB, qui s'adaptent à l'évolution rapide du paysage des compétences. De nombreux SSB dépassent désormais une approche étroitement centrée sur les normes et la formation pour associer le développement inclusif des compétences à des capacités d'appui au développement des entreprises. Ils élargissent leurs services afin d'aider les entreprises et les travailleurs à répondre aux évolutions technologiques, à renforcer la productivité et l'innovation et à soutenir la « transition juste » vers des économies durables.

Le cours ***Mise en place et fonctionnement des organismes sectoriels de compétences (SSB) de nouvelle génération*** donne aux participants les moyens de concevoir, créer et mettre en œuvre de nouveaux SSB. Il invite également les représentants de systèmes de développement des compétences disposant déjà de SSB à examiner et revitaliser leur fonctionnement à la lumière de nouvelles pratiques internationales innovantes.

Le contenu du cours s'appuiera sur des données et des exemples tirés de la prochaine publication de l'OIT intitulée: **Next generation Sector Skills Bodies: Driving productivity, innovation, decent work and social justice** (*Organismes sectoriels de compétences de nouvelle génération : promouvoir la productivité, l'innovation, le travail décent et la justice sociale*). Il offrira une occasion d'apprentissage entre pairs à l'échelle internationale ainsi que la possibilité d'intégrer des pratiques innovantes dans les systèmes nationaux, de renforcer les liens entre les secteurs d'activité et les compétences afin d'améliorer le développement du capital humain et de favoriser des emplois décents et qualifiés.



« Les organismes sectoriels de compétences de nouvelle génération peuvent transformer les systèmes de compétences en institutionnalisant le pilotage par les secteurs économiques et en élargissant leur rôle afin de soutenir la productivité, l'innovation et une formation professionnelle plus réactive face aux besoins de compétences. La nouvelle publication de l'OIT rassemble les données probantes disponibles et propose un cadre d'orientation innovant à l'intention des décideurs politiques, des partenaires sociaux et des organismes sectoriels de compétences existants qui cherchent à remédier aux liens insuffisants ou défaillants entre les systèmes de formation et les réalités du marché du travail. »

Ashwani Aggarwal

**CHEF (POLITIQUES ET GOUVERNANCE DES
COMPÉTENCES ET DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU
LONG DE LA VIE), OIT**

À QUI S'ADRESSE CE COURS ?

Le cours ***Mise en place et fonctionnement des organismes sectoriels de compétences (SSB) de nouvelle génération*** s'adresse aux acteurs qui jouent un rôle dans l'alignement des systèmes de développement des compétences sur les besoins actuels et futurs du marché du travail, ou qui s'y intéressent. Il s'adresse notamment aux :

- Responsables de l'élaboration des politiques et fonctionnaires des ministères du Travail, de l'Enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), de l'Éducation, de l'Emploi et des ministères sectoriels compétents souhaitant mettre en place des structures pour améliorer l'adéquation des compétences et la productivité
- Représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, des associations professionnelles, des chambres et des réseaux d'entreprises,
- Membres des conseils d'administration et secrétariats des organismes sectoriels de compétences, autorités nationales chargées des compétences, conseils de l'EFTP et institutions connexes
- Dirigeants et spécialistes des prestataires de formation, des institutions d'information sur le marché du travail et des services publics de l'emploi
- Experts techniques et personnel des partenaires du développement travaillant sur la réforme du développement des compétences ou sur le renforcement de la participation du secteur privé au système de développement des compétences.

La participation de délégations nationales tripartites complètes (gouvernement, travailleurs et employeurs) est vivement encouragée afin de favoriser un dialogue intégré et la cohérence des politiques. Le CIF-OIT promeut la participation égale des femmes et des hommes ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap.

QUE VAIS-JE APPRENDRE ?

Le cours ***Mise en place et fonctionnement des organismes sectoriels de compétences (SSB) de nouvelle génération*** s'appuiera sur les pratiques internationales les plus récentes pour illustrer la manière dont des organismes sectoriels de compétences efficaces sont mis en place et rendus opérationnels dans leurs contextes nationaux. Il examinera comment leur mandat et leur champ d'action peuvent évoluer au fil du temps afin de jouer un rôle de plus en plus stratégique dans l'amélioration des compétences et de la productivité. Il dotera les participants d'outils et de modèles permettant de mettre en œuvre ou de réformer des modèles inclusifs de collaboration, pilotés par les secteurs professionnels, au sein du système de développement des compétences.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- **Expliquer** la justification stratégique des approches sectorielles et évaluer dans quels cas un SSB constitue une réponse appropriée aux enjeux liés aux compétences, à la productivité et au travail décent
- **Analyser** les différentes fonctions des SSB qui émergent dans la pratique internationale
- **Comparer** différents modèles de gouvernance et de financement et examiner comment ces structures influent sur les capacités, le champ d'action et les résultats d'un SSB
- **Appliquer** l'analyse du marché du travail et la prospective au niveau sectoriel
- **Évaluer** les facteurs qui contribuent à l'efficacité des SSB et les difficultés courantes qui entravent leur mise en œuvre et leur pérennité.

CONTENU DU COURS

Module 1: Introduction aux organismes sectoriels de compétences de nouvelle génération – rôles et responsabilités

Ce module présente les organismes sectoriels de compétences comme un mécanisme permettant de relier le monde de l'éducation et de la formation à celui du travail. Il examine pourquoi les structures sectorielles peuvent réagir plus rapidement aux évolutions technologiques, aux conditions commerciales et aux autres facteurs qui façonnent en permanence les besoins du marché du travail. Il analyse ensuite les trois principales catégories de rôles et de responsabilités assumés par les SSB efficaces dans différents contextes nationaux et met en lumière l'évolution de leur mandat, en accordant une attention particulière aux innovations récentes et aux tendances émergentes des modèles internationaux de SSB.

Le premier webinaire d'étude de cas propose une analyse approfondie d'un SSB et montre comment l'intelligence artificielle est intégrée à l'anticipation et à la prévision en temps réel des besoins en compétences.

Module 2: Gouvernance, dialogue social, supervision et financement durable

Dans ce module, les participants exploreront les dispositifs institutionnels qui garantissent qu'un SSB est légitime, efficace et en mesure de rendre des comptes. Le module examinera pourquoi des structures de gouvernance claires sont essentielles à la réussite des SSB et étudiera la relation entre la gouvernance, le mandat et la capacité du SSB. Il présentera ensuite les principales options de financement et invitera les participants à analyser les arbitrages entre des structures de type comité, moins coûteuses, et des SSB plus autonomes disposant d'un champ d'action formalisé.

Module 3: Anticipation des besoins en compétences, utilisation des compétences et méthodologie SPEED

Le module 3 présente les principales données et méthodologies utilisées pour analyser les besoins en compétences, puis examine le cycle des compétences, qui s'intéresse non seulement à la manière dont les compétences sont développées, mais aussi à la façon dont elles sont mobilisées et utilisées sur le lieu de travail. Le modèle SPEED de l'OIT (Skills for Productivity, Environment and Economic Development – Compétences pour la productivité, l'environnement et le développement économique) est présenté comme un cadre systématique permettant d'analyser les besoins actuels et futurs en compétences, de repérer les défis à l'échelle du système et de faciliter une transition juste vers des sociétés et des économies écologiquement durables pour tous.

La deuxième étude de cas appliquera la méthodologie SPEED dans un contexte national afin de partager l'expérience et de montrer comment le processus peut déboucher sur des innovations nouvelles et concrètes en matière de compétences.

Module 4: Défis, risques et facteurs de réussite pour une mise en œuvre efficace des SSB

Bien que les modèles de SSB observés dans les pratiques internationales puissent varier considérablement, plusieurs défis et difficultés sont fréquemment rencontrés, en particulier lors des phases de mise en place. Ce module analyse ces défis et examine leurs causes profondes ainsi que les solutions possibles. L'approche fondée sur une feuille de route par étapes est présentée, ainsi que l'identification des facteurs critiques de réussite qui peuvent contribuer à lever les obstacles opérationnels et à permettre l'opérationnalisation efficace des SSB au sein des systèmes nationaux de développement des compétences.

CERTIFICAT

Les participants qui auront achevé les activités recevront un certificat de participation du CIF-OIT.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Candidature en ligne : <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9719092/fr>

La date limite de candidature est fixée au 20 septembre 2026.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Expérience professionnelle pertinente.
- Lettre de parrainage couvrant les frais du cours.

BOURSES

Un nombre limité de bourses est disponible, la priorité étant accordée aux femmes, aux personnes en situation de handicap, aux délégations tripartites et aux personnes présentant une première candidature au CIF-OIT.

FRAIS

Frais de formation : 1 010 EUR

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme de Politiques et Analyses de l'Emploi (EPAP)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

skillsdevelopment@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9719092